



Procès-verbal n° 1/2023 de l'Assemblée générale
le vendredi 12 mai 2023 à 17 heures
au Café du Grand Pont à La Chaux-de-Fonds

Présents:

Pierre de Marcellis, président ad-intérim
Michel Tardin, vice-président
Monique Riera, secrétaire
Thierry Tièche, caissier

Membres présents: Jean-François Béranek, Thierry Montandon, Fernand Dupré, Antonio La Sala, Willy Debély et Sonia Hernandez Veliji

Membre excusé: Jean-Marc Riedi

Madame, Monsieur, chers collègues,

Bienvenue à notre assemblée générale et vous remercions d'avoir répondu favorablement à la convocation.

Avant d'entamer l'ordre du jour, nous vous faisons part, des membres disparus de puis notre dernière AG:

Monsieur Michel Guenot
Monsieur Yves Rognon

Madame Mireille Streit

Je vous invite à respecter quelques instant de silence pour honorer leur mémoire

Souhaitez-vous apporter des modifications à l'ordre du jour établi par votre comité?

Si tel n'est pas le cas, voici les points abordés.

1. Procès-verbal de l'AG du 6 mai 2022 à Colombier
2. Rapport du président sur l'exercice écoulé
3. Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes, budget 2024
4. Informations relatives à notre caisse de pensions CPCN
5. Discussions et adoption des rapports
6. Cotisation
7. Nomination du comité et des vérificateurs des comptes
8. Nomination du président
9. Proclamation des jubilaires
10. Propositions
11. Divers

Tout à l'heure, après l'AG de l'AF3CP, Madame Nicole Laville, (directrice adjointe de la CPCN) vous parlera de la politique de placement de notre caisse de pensions.

J'en reviens au point

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 6 mai 2022 à Colombier

Vous avez tous reçu ce procès-verbal. Avez-vous des questions ?

Si tel n'est pas le cas je vous propose de l'approuver par un levé de mains

2. Rapport du président sur l'exercice écoulé

Malgré le Covid, les négociations avec le Conseil d'Etat n'ont pas été interrompues. En 2022 nous nous sommes rencontrés à 7 reprises.

- Les négociations ont porté notamment sur les conditions de travail, la progression salariale, l'échelon qui a été maintenu, les primes maintenues, l'indexation compensée si l'on tient compte de l'indexation négative non appliquée ces dernières années, etc.
- Au niveau des mesures mises en place par rapport au Covid, étonnamment nous n'avons reçu aucune réclamation. Au contraire, de nombreuses personnes se sont déclarées très satisfaites de pouvoir travailler à domicile.
- L'absentéisme a étonnamment plutôt régressé.
- Au niveau de la communication, soit de pouvoir nous adresser à toute la fonction publique par e-mail, après des années de lutte en fin d'année 2022 nous avons finalement obtenu l'autorisation. Il restait sa mise en place. Raison pour laquelle une information est partie dans le courant du premier trimestre. Donc, pour la première fois nous avons pu nous présenter (de manière light) et avec l'accord du Conseil d'Etat, à toute la fonction publique. Maintenant libre à chacun d'adhérer ou non à la SMF, mais plus nous serons nombreux, plus nous serons mieux représentés.

Nous espérons vivement que les collaborateurs auront de l'intérêt et surtout **comprennent** l'importance de faire partie de notre association, mais aussi d'être représentés auprès de notre caisse de pensions.

En effet, à ce jour personne ne s'est approché de nous pour des informations, ni enregistré une nouvelle adhésion.

- Les retraités doivent aussi se rendre compte de cela. La 13^{ème} rente n'a pas été versée à la demande des employeurs, mais ce sont bien les syndicats qui ont lutté durement. Chaque année le taux d'intérêt à bonifier sur l'avoir LPP est négociée.
- La SMF était aussi l'instigatrice pour conclure un contrat collectif auprès de la Vaudoise assurance, sans questionnaire de santé. Bien que la prime annuelle qui était dérisoire ait été adapté au coût des sinistres au fil des années, cette prime est restée très supportable. Nous pouvons vous assurer que les personnes ayant renoncé à cette assurance et qui se sont retrouvés en arrêt de travail plus de 6 mois l'ont regretté amèrement. Car en plus de la maladie il se greffe alors le problème financier, avec 20% de revenu en moins, problématique pour les personnes seules, mais aussi par les collaborateurs en couple, car en principe les charges ont été mise en place par rapport aux revenus, non modifiables à court terme, par exemple comme le loyer.

3. Rapport du caissier et des vérificateurs des comptes, budget 2024

4. Information relative à notre caisse de pension CPCN

5. Discussions et adoption des rapports

Pas de discussions particulière, les rapports sont adoptés

6. Cotisations

Les finances sont saines. Nous vous proposons de maintenir la cotisation annuelle à Fr. 60.-- pour les actifs et à Fr. 30.-- pour les pensionnés.

7. Nomination du comité et des vérificateurs des comptes

Le comité se représente dans sa composition actuelle, c'est-à-dire

Pierre de Marcellis, président ad-intérim
 Michel Tardin, vice-président
 Thierry Tièche, caissier
 Monique Riera, secrétaire
 Sonia Hernandez Veliji
 Jean-François Béranek
 Fernand Dupré
 Thierry Montandon
 Antonio La Sala
 Jean-Marc Riedii

Willy Debély nouveau membre

A l'al. 3 de l'art. 14 de nos statuts il est mentionné qu'en principe, un mandat au comité ne devrait pas excéder 12 ans. Mais il faut évidemment que des personnes s'engagent. Pour M. De Marcellis qui fonctionne comme président depuis 1998, soit depuis 25 ans, ce délai est largement dépassé et souhaite se retirer.

M. De Marcellis a démissionné de la présidence en 2014, mais sans trouver de remplaçant il a continué d'assumer cette tâche. Quant à moi-même je suis au comité depuis

Vous comprendrez qu'il faut de la relève.

L'Article 13 précise

¹L'assemblée générale ordinaire élit chaque année un comité de douze* membres. Une représentation équitable, par département ou par district, est souhaitée.

Aujourd'hui nous sommes 10 membres, dont 7 retraités.

La voie est libre pour des intéressés. Y a-t-il des propositions ?

Ont fonctionnés comme vérificateurs de compte : Monsieur Willy Debély, Monsieur Jean-Pierre, Collaud et comme suppléant, Jacques Erard.

Pour les vérificateurs, ont fonctionné M. Jean-Pierre Collaud et M. Willy Debély

Nouveaux vérificateurs de compte: M. Jean-Pierre Collaud, M. Philippe Augsburger et comme suppléant Philippe Donner

8. Nomination du président

Aucune

9. Proclamation des jubilaires

Il y a 1 jubilaire, il y a en tout 15 jubilaires dont 5 se sont excusés

10. Propositions

Pas de propositions

11. Divers

Aucun divers

Voilà Mesdames et Messieurs, je clos cette assemblée et je vous invite à prendre part à l'assemblée de l'AF3CP et ensuite de prendre l'apéro.

La secrétaire
Monique Riera

